

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 341 - 8 Novembre 1984 - Prix 1 F 50

## **Bienvenue à la Fête** **ou une autre façon de faire de la politique**

**SAMEDI ET DIMANCHE AU CHAMP DE MARS A NANTES**  
**DEUX JOURS DE RENCONTRES ET D' ACTIONS POUR**  
**rassembler autour de solutions anti-crise**

### **MEETING**

avec

**Michel MOREAU**

Conseiller général

et

**Claude POPEREN**

Membre du Bureau Politique du P.C.F.

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE**

à 15 h 30

**RENCONTRE**  
**DE MILITANTS**

autour de l'apéritif dimanche, 12 heures

avec

**Gaston PLISSONNIER**

qui dédicacera son livre  
« Une Vie pour lutter »



La Fête de Nantes ouvre ses portes pour le week-end au Champ de Mars.

Elle est devenue, au fil des ans, une tradition, un événement majeur de la vie politique et culturelle de l'agglomération nantaise.

Chaque fête est à la fois différente de celles qui l'ont précédée et on y retrouve aussi les caractéristiques qui font sa notoriété.

En effet, chaque année, elle s'y déroule dans une situation politique et économique nouvelle.

Mais ce qui demeure c'est que le succès de ce rassemblement ne peut qu'être l'œuvre de centaines d'hommes et de femmes, de militants dont le bénévolat est irremplaçable et précieusement.

La fête est à leur image, elle est la somme de leur expérience, de leur dévouement et d'abnégation que tant d'autres nous envient, le reflet de leur combat, de leur volonté.

Pour des milliers de personnes qui rencontrent les communistes dans leur fête, c'est le moyen de venir exprimer leur désir de voir traiter les problèmes auxquels ils se heurtent quotidiennement.

A la Fête de Nantes, avec les communistes, c'est bien une autre façon de faire de la politique qu'il s'agit.

Ici pas de démagogie, pas de phrases politiciennes... Les travailleurs qui tiennent leurs stands, qui discutent, débattent, le font sur les vraies questions, celles qui préoccupent les Français. Celles de l'emploi, de l'avenir et l'éducation de leurs enfants, du pouvoir d'achat...

La Fête rassemblera pendant deux jours celles et ceux qui n'entendent pas baisser les bras devant les difficultés. Elle exprimera leur volonté de lutter contre une politique qui enfonce le pays dans la crise et en fait payer

les conséquences à ceux qui en sont les plus victimes.

Fête de combat pour des solutions neuves, pour sortir le pays de la crise, pour un socialisme à la française, elle se veut la Fête de l'Espoir, celle d'un nouveau rassemblement populaire majoritaire.

La Fête est ce week-end, un lieu où l'on participera à la construction de ce rassemblement, un lieu où des jeunes, des femmes et des hommes adhéreront au Parti qui innove pour changer réellement les choses.

Bien sûr, la Fête des communistes nantais est, avec son meeting, ses rencontres et débats, un endroit où l'on fait de la politique dans le meilleur sens du terme.

C'est aussi la Fête de la lecture, de la connaissance, de la découverte, de la solidarité... Ce sont ses spectacles et animations, mais pour nous cela n'a rien de contradictoire au contraire.

Nous luttons pour mieux vivre, alors bienvenue et ensemble faisons la Fête... de Nantes, la neuvième du nom.

J. B.

**Cellules, le projet de résolution du XXV<sup>e</sup> Congrès est arrivé dans vos sections. Organisez la répartition auprès de chaque communiste.**

### **LE CARNET : NOUVEAU RETARD !**

**UNE DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION DU P.C.F.**

Le Conseil des Ministres vient de faire connaître les orientations de sa politique énergétique.

La Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français constate qu'il n'a toujours pas pris la décision concernant la déclaration d'utilité publique pour la Centrale du Carnet.

C'est donc un nouveau et inadmissible retard qui est pris.

Le nécessaire développement du tissu industriel de la Région, la satisfaction des besoins économiques et individuels, exigent

que soit rapidement prise la déclaration d'utilité publique de la Centrale du Carnet.

Les communistes de Loire-Atlantique vont poursuivre leurs efforts sans relâche pour que le gouvernement cesse de tergiverser et qu'il prenne rapidement la déclaration d'utilité publique.

Dans ce sens, la Fédération de Loire-Atlantique appelle les travailleurs du département à faire entendre haut et fort cette exigence.

NANTES,  
Le 6 novembre 1984.

# LES KORRIGANS

8, avenue de la République  
ST-NAZAIRE  
Tél. 22.44.79

MARCHE  
A  
L'OMBRE  
(Dolby-Stéréo)

JOYEUSES  
PAQUES

RIVE DROITE  
RIVE GAUCHE

GREYSTOKE  
la légende de  
TARZAN

LES  
RIPOUX

### Horaires « Les Korrigans »

Salle 1 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 05 - 16 h 10 - 18 h 15 - 20 h 20 - 22 h 25.  
Salle 2 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 16 h 05 - 18 h 10 - 20 h 15 - 22 h 20.  
Salle 3 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 22 h 25 ; s. d., 13 h 50 - 16 h 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.  
Salle 4 : j. v. l. m., 14 h 15 - 19 h 45 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 45 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 30.  
Salle 5 : j. v. l. m., 14 h 25 - 20 h 10 - 22 h 25 ; s. d., 13 h 50 - 16 h 18 h 15 - 20 h 10 - 22 h 20.

## UGC APOLLO

5 SALLES • 5 FILMS

SPLASH

JOYEUSES PAQUES

LA TETE DANS LE SAC

INDIANA JONES  
ET LE TEMPLE MAUDIT

LES RIPOUX

UGC APOLLO

EX-RACINE

MARIA'S LOVERS (V.O.)

PARIS, TEXAS  
PALME D'OR - CANNES 1984

### Les films de la semaine

● **AMADEUS.** — Un film de Milos Forman.

● **AMERIKA - RAPPORTS DE CLASSE.** — Film réalisé par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Avec : Christian Helmisch, Mario Adorf, Harun Farocki, Libgart Schwarz, Laura Betti.

● **LES YEUX, LA BOUCHE.** — Film réalisé par Marco Bellochio. Avec : Lou Castel, Angela Molina, Emmanuelle Riva, Cosimo Cinieri.

● **LA CORDE.** — Film réalisé par Alfred Hitchcock. Avec : James Stewart, John Dall, Farley Granger, Joan Chandler.

● **RIVE DROITE, RIVE GAUCHE.** — Film de Philippe Labro, avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Carole Bouquet, Bernard Bresson, Charlotte de Turckheim, Jacques Weber.

● **LA TETE DANS LE SAC.** — Film de Gérard Lauzier, avec Guy Marchand, Marisa Berenson, Fanny Bastien, Patrick Bruel, Riton Liebman, Agnès Carreau, Jacques François, Jacques Maury.

● **THE HIT.** — Film réalisé par Stephen Frears. Avec : John Hurt, Tim Roth, Laura Del Sol, Terence Stamp, Bill Hunter, Fernando Rey.

● **AVE MARIA.** — Film réalisé par Jacques Richard. Avec : Anna Karina, Isabelle Fasco, Dora Doll, Pascale Ogier.

Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte.

● **JOYEUSES PAQUES.** — Film réalisé par Georges Lautner. Avec :

● **SPLASH.** — Film de Ron Howard, avec Daryl Hannah, Tom Hanks, Eugene Levy, John Candy.

● **MARCHE A L'OMBRE.** — Film de Michel Blanc, avec Gérard Lanvin, Michel Blanc, Sophie Duez.

● **LE JUMENTAU.** — Film réalisé par Yves Robert. Avec : Pierre Richard, Jean-Pierre Kalfon, Carey More, Camilla More, Andréa Ferréol.

● **MARIA'S LOVERS.** — Film de Andrej Konchalovski. Avec : Nastassja Kinski, John Savage, Robert Mitchum, Keith Carradine, Bud Cort, Anita Morris, Vincent Spano.

● **GREYSTOKE, LA LEGENDE DE TARZAN.** — Film de Hugh Hudson, avec Christophe Lambert, Sir Ralph Richardson, Ian Holm, James Fox, Audi McDowell, Nigel Davenport, Cheryl Campbell, Paul Geoffrey, Nicholas Farrell, Richard Griffiths.

● **SOUVENIRS SOUVENIRS.** — Film de Ariel Zeitoun. Avec : Christophe Malavoy, Pierre-Loup Rajot, Gabrielle Lazure, Annie Girardot, Marlène Jobert, Claude Brasseur, Philippe Noiret.

● **TOP SECRET.** — Film de Jim Abrahams, David Zucker, Jerry Zucker, Avec : Omar Sharif, Val Kilmer, Lucy Gutteridge, Jeremy Kemp.

### A l'affiche à Nantes

**APOLLO**

1 — 13 h 30 - 15 h 45 - 19 h 30 - 21 h 45 (film 20 mn plus tard) + s. 24 h : **SPLASH** (V.F.).

2 — 20 h 50 - 16 h 05 - 20 h - 22 h 10 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 15 : **JOYEUSES PAQUES.**

3 — 14 h - 16 h - 20 h 05 - 22 h (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 55 : **LA TETE DANS LE SAC** (V.F.).

4 — 13 h 25 - 15 h 55 - 19 h 25 - 21 h 50 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 15 : **INDIANA JONES.**

5 — 13 h 30 - 15 h 50 - 19 h 40 - 21 h 55 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 10 : **LES RIPOUX.**

6 — 13 h 40 - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 15 : **MARIA'S LOVERS.**

7 — 13 h 15 - 16 h - 18 h 45 - 21 h 30 (film 15 mn plus tard) : **PARIS-TEXAS** (V.F.).

**COLISEE** (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)

1 — **RIVE DROITE, RIVE GAUCHE.**

2 — **LA TETE DANS LE SAC.**

3 — **MARCHE A L'OMBRE** (dolby-stéréo).

**GAUMONT**

1 — 13 h 55 - 16 h - 20 h 05 - 22 h 10 + dim. 18 h : **JOYEUSES PAQUES.**

2 — 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **MARCHE A L'OMBRE.**

3 — 13 h 40 - 16 h 30 - 19 h 20 - 22 h 10 : **GREYSTOKE, LA LEGENDE DE TARZAN.**

4 — 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **LE JUMENTAU.**

5 — 14 h 15 - 16 h 30 - 19 h 55 - 22 h 10 : **THE HIT (LE CONTRAT).**

6 — 13 h 55 - 16 h 30 - 19 h 35 - 22 h 10 : **SOUVENIRS, SOUVENIRS.**

**KATORZA** (14 h - 16 h - 20 h - 22 h).

1 — **LA CORDE.**

2 — **RIVE DROITE, RIVE GAUCHE.**

3 — **INDIANA JONES.**

4 — **TOP SECRET.**

5 — **LES YEUX, LA BOUCHE.**

6 — **LE JUMENTAU.**

**CINEMATOGRAPHE**

— Mercredi, samedi, 14 h 30 et 16 h 30 : **FLASH GORDON.**

— Tous les jours, 19 h 30 : **AMERIKA, RAPPORTS DE CLASSE.**

— Tous les jours 22 h + dim. 16 h 30 - 22 h : **AVE MARIA.**

**OLYMPIA**

— 14 h 15 - 20 h 15 + dim. 14 h - 17 h - 20 h 15 : **AMADEUS** (VF - dolby-stéréo).



place du commerce  
48.29.95

JOYEUSES  
PAQUES

MARCHE  
A  
L'OMBRE

GREYSTOKE  
la légende de  
TARZAN

LE  
JUMENTAU

THE HIT  
(LE CONTRAT)

SOUVENIRS  
SOUVENIRS

Directeur de la publication : Maurice ROCHER  
41, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale  
32, boulevard Laënnec - RENNES

C.P.P.P. n° 52 987

## LE DÉPARTEMENT ET LA DÉCENTRALISATION

Nous avons présenté, la semaine dernière, une partie des réflexions que nous inspirent les travaux du colloque tenu récemment à Nantes sur le thème « Département et décentralisation ».

Nous poursuivons aujourd'hui avec ce qui concerne les interventions économiques, la culture et la décentralisation en matière d'enseignement public.

Il n'est pas sans intérêt, pour « situer l'ambiance » des travaux de ce colloque, de souligner un jeu très curieux : la droite s'est exprimée, souvent d'une manière agressive, par l'intermédiaire de ses nombreux élus locaux ; en revanche, tout

Il faut sans doute distinguer les problèmes généraux de l'intervention de ceux de la définition des « entreprises en difficulté » et de l'efficacité des aides.

Il est un fait que, d'une manière ou d'une autre, les départements interviennent dans le domaine économique, même s'il s'agit souvent de Conseils généraux à majorité « libérale ». La question se pose, évidemment, de savoir s'il s'agit d'un bon niveau d'intervention publique, par rapport à la commune, la région et l'Etat.

Aujourd'hui, la « politique industrielle » se définit d'abord au niveau de l'Etat, tout en reconnaissant à la Région — qui reste à mettre en place — un

rôle privilégié en matière de planification.

La loi du 2 mars 1982 redéfinit les pouvoirs économiques des Collectivités locales, en termes identiques pour la commune et le département. Mais on peut raisonnablement penser que le département, plus que la commune, peut avoir une bonne connaissance du tissu économique. Il devrait donc s'engager plus avant dans la défense de l'emploi et l'incitation au développement.

Nous n'en sommes pas là aujourd'hui en Loire-Atlantique, puisque l'action économique ne représentait que 4,3 % des dépenses réelles du budget du département.

Les lois de décentralisation

s'est, par ailleurs, passé comme si les socialistes ne voulaient avancer que masqués par leurs hauts fonctionnaires. Curieux tout de même...

Rappelons simplement que nos camarades Michel Moreau, conseiller général, et Paul Le Guilloux ont, à eux deux, participé à l'ensemble des Commissions. Paul Le Guilloux a notamment présenté, en tant qu'universitaire, une communication intitulée « le département et l'enjeu économique de la décentralisation : néo-libéralisme ou développement de l'intervention publique - le cas de la Loire-Atlantique ».

P. DANGLE - G. RONTEAU.

permettent de se saisir de nouvelles possibilités d'intervention : d'une part, les interventions pour favoriser le développement économique et pour protéger les intérêts économiques et sociaux des populations deviennent un droit ; d'autre part, il devient possible d'intervenir pour permettre le redressement d'entreprises en difficulté.

Il faut avoir conscience de ce que ces innovations n'entreront dans les faits que par la lutte pour les imposer, tout en reconnaissant les difficultés réelles à surmonter.

L'une d'entre elles a d'ailleurs plané sur une partie des travaux du colloque : comment définir l'« entreprise en difficulté », si

comme le Comité des Prêts. Les conseillers généraux communistes en sont manifestement convaincus, sans pour autant vouloir jouer aux « Keynes de chef-lieu ».

### LE DEPARTEMENT ET LA CULTURE

La première question posée fut la suivante : décentraliser en matière culturelle, qu'est-ce que cela signifie ? Le centralisme, pour ne pas dire le jacobinisme, sont, dans ce domaine, une vieille tradition, qui conserve une « belle santé ».

On pourrait dire que, politiquement et juridiquement, avec les nouvelles lois, décentraliser ne peut qu'aboutir à accroître les compétences des collectivités locales au détriment de celles de l'Etat. Mais c'est trop simple, car il y a un problème : ne peut-il y avoir contradiction entre une volonté nationale d'encourager la diversification et le pluralisme et les politiques décidées par des élus locaux soucieux des besoins culturels de la majorité de leurs administrés ?

# EMPRUNT **SNCF**

## NOVEMBRE 1984

### Date d'émission : 5 novembre

#### BALO du 5 novembre

VISA de la C.O.B. N° 84-261

du 30 OCTOBRE 1984

#### Clôture sans préavis

## SECOURS POPULAIRE

### DES REVENDICATIONS ET UNE MANIÈRE DE FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ

La semaine dernière nous avons rendu compte de la visite à Nantes de Julien Lauprêtre, secrétaire général du Secours Populaire. Celui-ci devait également faire part des revendications de son association et de son impression à propos de la campagne sur les « nouveaux pauvres ».

Pour le SPF, si la solidarité ne doit pas se substituer à l'action des pouvoirs publics, du moins ceux-ci peuvent-ils s'efforcer de faciliter la tâche des associations. Julien Lauprêtre formule à ce propos trois revendications.

La première concerne « le droit à l'information ». Il s'explique : « Dans son ensemble, le grand public ne connaît pas les possibilités de participer aux initiatives d'entraide. Il est donc primordial que les médias s'ouvrent plus sur la vie associative et notamment sur les associations humanitaires ».

La deuxième a trait au problème des surplus alimentaires, le SPF se réjouit des dispositions prises pour l'accès des associations à ces surplus. Pour sa part, le Secours populaire vient de distribuer plusieurs tonnes de surplus et se déclare « prêt à aller beaucoup plus loin afin de permettre à un maximum de personnes dans le besoin de profiter de ces surplus plutôt que de les voir détruire ».

Enfin, Julien Lauprêtre revendique pour les associations humanitaires des facilités financières. « Il faut revoir la question de la TVA sur leurs achats. Il est impensable, pour ne citer qu'un exemple, que la TVA sur l'achat d'une couverture destinée à des sans-abri, des familles de chômeurs... ne soit pas remboursée à une association comme la nôtre, alors qu'elle l'est pour n'importe quel commerçant ».

Le secrétaire général du SPF demande que les donateurs « puissent déduire au taux maximum de leur revenu imposable les sommes versées au SPF », celui-ci ayant déposé

depuis novembre 83 un dossier pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique.

### A PROPOS DE LA CAMPAGNE SUR LES « NOUVEAUX PAUVRES »

Le SPF ne partage pas, bien au contraire, le sentiment qu'il faudrait en revenir aux « soupes populaires », voire à l'organisation quasi-industrielle de la pratique de la mancha.

« Il ne faut surtout pas développer l'assistantat », c'est pour cette raison que le SPF organise des braderies de vêtements plutôt que de pratiquer la distribution.

Il invite d'ailleurs les familles de chômeurs, les jeunes à la recherche d'un emploi, à participer à des activités de solidarité.

Le SPF agit ainsi car il souhaite « que les personnes en difficulté puissent relever la tête... » et veut placer « celui qui donne et celui qui reçoit sur un même pied d'égalité ».

## LE CARNET

### Pour la CGT, la décision de repousser la construction de la centrale compromet gravement le développement économique de la région

Une fois de plus le Conseil des ministres vient de repousser la construction de la cen-

trale nucléaire du Carnet. Pour le Comité régional CGT des Pays de Loire, cette déci-

sion est grave de conséquences pour l'avenir du développement économique de la région des Pays de Loire et plus largement de l'Ouest.

Le Comité régional CGT des Pays de Loire considère que cette décision vient en contradiction avec la signature du Contrat de Plan Etat-Région portant notamment sur le développement des industries agro-alimentaires qui nécessitent de gros besoins en énergie.

Par ailleurs, la région des Pays de Loire est dépendante en énergie à 68 % de Flamanville-Chinon-le-Blayais et la fermeture de Cheviré en 1987 (800 Mgt) portera cette dépendance à 75 % alors que la progression de la consommation en énergie est constante chaque année, soit de :

— 13,3 % en basse tension dus principalement à la pénétration de l'électricité dans l'habitat et chez les artisans.

— 10 % en moyenne dus au développement du secteur tertiaire.

— 11,3 % en haute tension dus principalement à l'implantation d'industrie à forte consommation.

Le Comité régional CGT des Pays de Loire considère que le développement industriel de la région nécessite pour la création d'emplois ne peut se faire sans les moyens énergétiques nécessaires et la centrale nucléaire du Carnet est l'outil indispensable à ce développement pour la prochaine décennie.

En repoussant la date de la construction de la Centrale du Carnet, le gouvernement prend une lourde responsabilité sur le devenir des emplois industriels et le développement économique dans la région des Pays de Loire.

Le Comité régional CGT des Pays de Loire tiendra un colloque sur les énergies et la construction d'une centrale nucléaire en Basse-Loire, le **jeudi 29 novembre** à Nantes avec la participation de Gérard Alezard, secrétaire confédéral, et François Duteil, secrétaire général de la Fédération de l'Énergie CGT.

## POUR LA PRESSE COMMUNISTE SOUSCRIPTION NATIONALE

### LES PARTICIPANTS A L'ECOLE FEDERALE VERSENT 1050 F

Moreau Marcel, Nantes	100 F
Vincent Christiane, Nantes	50 F
Denis Luc, Saint-Herblain	100 F
Nerrière Martine, Nantes	100 F
Loiseau Dominique, Nantes	100 F
Foucher Michel, Pays de Retz	100 F
Rincé Rosa, Basse-Loire	100 F
Oliveau Jean, Saint-Nazaire	100 F
Brizam Pascal, Basse-Loire	50 F
Letscher Yannick, Basse-Loire	100 F
Martin Dominique, Rezé	50 F
Weber Catherine, Pays de Retz	100 F

A reporter ..... 1 050 F

### 2<sup>e</sup> LISTE arrêtée au 5 novembre :

Perret Reine, Nantes	300 F
Carteau Andrée, Rezé	100 F
Cellule de Sainte-Pazanne	355 F
Cellule J.-Curie, Vertou	104 F
Cellule F.-Billoux, Barbechat	200 F

A reporter ..... 1 059 F

TOTAL GENERAL 8 444 F

## LA PLUS IMPORTANTE MANIFESTATION NANTAISE AUTOUR DU LIVRE

Dans le cadre de la cité du livre, rencontre et discussion avec les auteurs les plus divers : histoire, roman, poésie, livre politique, livre pour enfant...

Ont d'ores et déjà confirmé leur présence, et dédicaceront leurs ouvrages :

- Régis ANTOINE pour Les écrivains français et les Antilles.
- Daniel BRIOLET pour Poésie : quelle pédagogie ?
- Jean-Claude LAMATABOIS : Recueil de poèmes.
- Marguerite CABON pour Poésie en bandoulière.
- Alain CROIX pour Les Bretons, la mort et Dieu de 1600 à nos jours.
- Robert DURAND pour Vivre au village au moyen-âge : les solidarités paysannes.
- Emilienne LEROUX pour Histoire d'une ville et de ses habitants. Nantes des origines à 1914 (nouvelle édition).
- Louis OURY pour Rouget le braconnier.
- Daniel PINSON pour L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay.
- Gaston PLISSONNIER pour Une vie pour lutter.
- Claude POPEREN pour Renault : regards de l'intérieur.
- La troupe de la TRAMONTANE pour Complainte pour Djellilah et La Mandragore.

## Vous êtes responsable sportif! Nous, nous sommes Équipements Sportifs,

spécialistes-conseils, distributeurs pour le gros matériel nécessaire à l'exercice de tous les sports, dans les meilleures conditions.

Nous distribuons toutes les marques, mais ne sommes liés à aucune, c'est donc très objectivement que nous pouvons apporter la meilleure solution qui soit à vos problèmes d'équipement de stades, piscines, salles de jeux, etc.

Vous pouvez nous faire confiance, nous avons équipé des dizaines de locaux, d'espaces, en Ile-de-France et aussi dans d'autres régions.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

15, avenue de la Résistance  
93100 MONTREUIL  
Tél. (1) 858.72.74

## FÊTE DE NANTES

GASTON PLISSONNIER

*une vie pour lutter*

ÉDITIONS SOCIALES - NOTRE TEMPS/MÉMOIRE

DEPUIS PLUS DE 35 ANS  
A VOTRE SERVICE

**LA BAULE**  
ameublement

UNE NOUVEAUTE A NE PAS MANQUER...

**HYDROLIT.**  
UN SOMMEIL PROFOND  
SUR L'EAU STABILISEE

1<sup>ere</sup> CHANCE - 10 %  
+ TICKETS DE QUINZAINE

1 000 F MINIMUM D'ACHAT  
DU 10 AU 24 NOV. 84

4 étages 3 000 m<sup>2</sup> d'exposition

**60.30.29**  
a. turchi

route de la baule - 44350 GUERANDE  
145, avenue de gaulle - 44504 LA BAULE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

# 10 - 24 NOVEMBRE : 20<sup>e</sup> QUINZAINE COMMERCIALE DE GUÉRANDE

- 1 PEUGEOT 205
- 1 TALBOT SAMBA
- 1 BON d'ACHAT de 8 000 F
- 1 BON d'ACHAT de 5 000 F
- 1 BON d'ACHAT de 3 000 F
- 1 BON d'ACHAT de 2 000 F

- 4 BONS d'ACHAT de 1 000 F
- TIRAGE  
DIMANCHE 25 NOVEMBRE  
12 heures, place de l'Eglise

Programme d'Animation  
**« RADIO 20 »**  
la Radio de la Quinzaine  
de 9 h à 19 h 30 sur  
**M.F. 104 MHZ**

## LE PROGRAMME DE LA QUINZAINE

- SAMEDI 10 NOVEMBRE**
- 9 h 30 : Ouverture de la 20<sup>e</sup> Quinzaine Commerciale. — Animation sur le marché avec Pastis 51.
  - 9 h 30 - 11 h : Courses des scolaires autour des Remparts, organisée par l'E.S.C.O.
  - 18 h 30 : Concours de belote salle de la mairie au profit du Comité des œuvres sociales du personnel de la mairie.
  - 14 h - 17 h : Tournoi football « Jeunesse » à La Madeleine. Remise de médailles à 17 h 30.
  - 15 h - 17 h : Jeux du mercredi. — Jeu de quille et course en sac rue de Jade. — Pêche à la ligne et trésor impossible, place du Pilori.
  - 17 h 30 : Remise des récompenses.
- JEU DI 15 NOVEMBRE**  
18 h 30 : Jeu inter-sociétés.
- SAMEDI 17 DECEMBRE**  
Marché avec animation Pastis 51
- 12 h : Tirage double chance.
- LUNDI 12 NOVEMBRE**  
12 h : Tirage double chance.  
19 h : Tirage double chance.
- MARDI 13 NOVEMBRE**  
Journée Choc « Pastis 1 »  
Des jeux, de l'animation, des cadeaux.  
18 h 30 : Jeu Inter-société (1<sup>er</sup> rencontre).
- MERCREDI 14 NOVEMBRE**  
Marché avec animation Pastis 51
- 14 h 30 : Tournoi de football : Vétérans La Madeleine - Pompiers de Guérande - Equipe des Municipaux - Equipe des Commerçants.
- 16 h 30 : Jeu Inter-Sociétés.
- 18 h 30 : Concours de belote organisé par la FNACA, salle de la mairie.
- 20 h 30 : Théâtre de la Maison de la Culture, « Roméo et Juliette », de William Shakespeare. Parking du C.L.S.

moi j'achète à  
**CONFORT 2000**  
1. rue du Pilori, GUÉRANDE, ☎ 24.91.70  
LIVRAISONS ET MISE EN SERVICE GRATUITE

**Tirage « Double Chance »**

Une fois par jour aura lieu un tirage de la « Double Chance », avec deux gagnants qui se verront attribuer un « POT GASCON » de 2,5 litres d'Armagnac vieilli « Marquis de Montesquioux ». C'est ainsi 52 POTS GASCONS qui seront distribués au cours de la quinzaine !

**JEU INTER SOCIETE**

Ce jeu qui se déroule les mardi, jeudi et samedi à 18 h 30 sur le Podium, place du Marché au Bois, a pour but de mettre en compétition les sociétés sportives de Guérande sur des questions de sports.

Ce jeu, patronné par les Ets bancaires de Guérande, est doté de 3 000 F de prix.

**GRAND CONCOURS D'ANOMALIES**

Dans tous les magasins ayant l'affichette numérotée : « Trouvez l'anomalie ». Pour participer, répondre sur les bulletins que vous trouvez aux magasins suivants :

CATENA, Faubourg Ste-Anne.  
EMILIE-PARFUM, place du Marché au Bois.  
CHAUSSE, chaussures, place du Pilori.

## Profitez de la QUINZAINE COMMERCIALE

POUR FAIRE VOS ACHATS DE FIN D'ANNÉE A

**LA BAULE GUERANDE**

Vaisselle et ménage  
Habillement - Chaussures - Layette  
Vins Fins - Champagne - Whisky - Alcools et liqueurs...

Electro-ménager - Radio - Télévision

Nous vous recommandons tout spécialement notre RAYON et toutes les marques de

**JOUETS CHOCOLATS**

Pyrénéens de ROZAN, KOHLER, LANVIN, LINDT, KEMMEL, SUCHARD, POULAIN, CHOCOREVE...

NOS SERVICES BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR, FRUITS, LÉGUMES, CRÈMERIE, POISSONNERIE PARTICIPENT A LA QUINZAINE COMMERCIALE, AINSI QUE NOTRE STATION-SERVICE

## LE DÉPARTEMENT ET DÉCENTRALISATION (suite)

Bien sûr, les trois lois de décentralisation donnent une définition — en termes de transferts de compétences et de moyens — du domaine dévolu à chaque collectivité, dont le département. Pour ce dernier, les nouvelles compétences concernent les bibliothèques centrales de prêt, les musées appartenant aux départements, les établissements d'enseignement artistique public, les services chargés de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine, et les archives départementales.

Mais cela ne règle pas le problème de fond, sur lequel chacun a pu s'exprimer. Ainsi, le président du Conseil général de Vendée a-t-il fait parvenir une communication écrite parlant de

régime de « liberté surveillée » en matière culturelle. Ah ! la mémoire des amnésiques... Plus sérieusement, les socialistes, qui, là aussi, se sont exprimés non par leurs élus, mais par leurs technocrates, pensent pouvoir régler le problème en pratiquant l'« irrigation du pays ».

Notre conception de fond dans ce domaine est connue. Elle se traduit d'ailleurs dans les collectivités locales dont les élus communistes ont la responsabilité principale : le problème est moins celui de la « décentralisation » que celui de la remontée des besoins culturels, en particulier ceux des classes sociales culturellement défavorisées. C'est la raison pour laquelle les moyens d'accès à la culture aussi bien que

la création, dans le respect du pluralisme, doivent pouvoir se développer en utilisant au mieux la nouvelle configuration créée par ladite décentralisation.

**LE DEPARTEMENT ET LA DECENTRALISATION EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Dans ce domaine très vaste, les travaux du colloque ont fait apparaître qu'au-delà des deux transferts de compétences réalisés (transports scolaires) ou à venir (collèges de l'enseignement public), la décentralisation met en place un système dit de « compétences partagées ».

Les départements se verront confier la charge des collèges : construction, équipement, dé-

penses d'entretien et de fonctionnement, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnels qui resteront à la charge de l'Etat. Inutile de souligner l'intérêt supplémentaire de conseillers généraux communistes...

En matière d'équipements, le système actuel est quelque peu clarifié : le département aura toutes les charges du propriétaire, avec un système des 1/1000<sup>e</sup> pour les établissements mixtes (lycées et collèges). Le financement des équipements sera assuré partiellement par la Dotation Globale d'Équipement, mais contrôlée par l'Etat par le biais de la localisation des créations de postes.

Certaines ambiguïtés sem-

blent avoir été levées. Par exemple, selon un haut fonctionnaire présent, il n'est pas question de subventionner les équipements de l'enseignement privé. Mais d'autres questions restent sans réponses précises. Ainsi la loi se contente de prévoir l'évaluation de la remise en état des lieux au moment du transfert. Or, il faut savoir que le coût de la seule mise aux normes des collèges coûterait au moins 20 milliards de francs actuels. Nul doute que ce sera l'occasion pour les parents, les enseignants et autres personnels de se battre pour imposer une remise des pendules à l'heure, qui donnent ainsi une autre image d'un changement qui a tant de mal à dépasser le stade des mots.